

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNE DE TAILLET.



www.mairie-taillet.com - 04.68.39.42.65 - mairie.taillet@orange.fr - Ouverture : jeudi de 14h à 16h et vendredi de 14h à 17h.

Le Mot du Maire et du Conseil Municipal

Amícs Telletencs,

Comme il avait été annoncé, malgré les contraintes liées à la pandémie qui a encore fortement impacté ce début d'année, un des principaux dossiers pour ce premier semestre 2021 était le choix et le renouvellement du mode de gestion des réseaux d'eau potable et eaux usées. L'étude primaire, au vu de la longueur et de la complexité des réseaux et du nombre d'abonnés correspondants, a révélé qu'il était préférable de tenter de repartir sur une délégation de service public (DSP), plus sécurisante. Nous avons donc, début 2021, lancé une consultation et n'avons obtenus qu'une seule réponse, celle de l'entreprise Saur, délégataire actuel. Les délais restant très restreints, entre réunions, visios, mails..., les négociations n'ont pas été des plus simples, surtout sans concurrence, mais nous avons pu aboutir à des conditions acceptables pour les abonnés de TAILLET. Je tiens au passage à remercier mes collègues conseillers pour leur implication dans ce dossier, qui pour certains étaient déjà présent en 2009 lors de précédentes négociations, pour se battre à mes côtés et défendre les intérêts de TAILLET. Ce nouveau contrat retrace à aujourd'hui la réalité de l'implication des élus et employés communaux dans la gestion du patrimoine de ces réseaux. Il aboutit pour les abonnés à des tranches tarifaires plus avantageuses pour les consommateurs moyens et va dans le sens de la préservation de la ressource également. Notre délégataire Saur est en train d'effectuer une relève de fin de contrat pour facturation du 1er semestre 2021. Les prochains relevés et facturations n'interviendront, à l'avenir qu'en juillet et non plus en décembre. Une note d'information sera jointe à la facture à venir par la Saur. Je ne peux que vous

rappeler également, la prudence en matière de risque incendie aux vues des dernières chaleurs et de l'état de sécheresse actuel. Nous espérons également renouer avec le traditionnel apéritif annuel qui si les règles sanitaires le permettent, devrait avoir lieu en Août. La date sera communiquée par affichage. Nous vous souhaitons de passer un bel été avec un maximum de liberté. Restons tout de même prudent, le virus de la Covid circulant toujours activement et maintenons tous nos efforts afin de pouvoir sortir de cette crise sanitaire au plus tôt.

L'adressage

Le village ainsi que La Roure s'est vu embelli des panneaux indiquant le nom des rues. Le tronçon de la D63 sera nommé : « carrer major ». Viendra, en suivant, la numérotation de chaque maison. En dehors de l'aspect esthétique, une meilleure identification des lieux dits et des maisons facilite à la fois l'intervention des services de secours, les prestations à domicile, l'accès GPS, la gestion des livraisons en tous genres et aussi établir une cartographie de la commune plus précise et une meilleure identification des administrés. Également, cet adressage constitue un pré requis pour le déploiement de la fibre optique.

Réhabilitation

Nous avons saisi l'opportunité du plan de relance pour déposer un dossier pour la restauration du bâtiment de la Mairie (Toiture, isolation et façade). Ce dossier de subvention a été accepté et nous bénéficions du taux maximum à hauteur de 80%.

Cœur des villages

Mettre en valeur notre village le rendre plus attrayant, donner envie d'y faire une pause ou une promenade fait partie des projets de la commune. Plusieurs phases sont à l'étude au village et à Notre Dame de La Roure : création d'un point d'eau avec toilettes, coin grillade avec tables pique-nique, mises en sécurité et aménagement du jardin municipal.



Défibrillateur

Notre demande auprès du Conseil départemental concernant la pose d'un 2^{ème} défibrillateur sur le territoire de la commune a été accordé avec un financement à 100%. Ce défibrillateur autonome est installé depuis peu à l'extérieur de l'abri des ordures ménagères sur Notre Dame de La Roure et dont la maintenance sera assurée par les services du département comme pour celui de Taillet village.

Vue sur Mer

La réalisation du lotissement étant terminé à ce jour, les 5 lots sont aujourd'hui commercialisés pour un prix de 38€HT/M². Surface des lots : de 700M² à 1300M². N'hésitez pas à venir en mairie pour toute information.

Les Cloches

Mr Philippe Dubois est venu en mairie proposer son idée : Refaire sonner les cloches de l'église St Valentin au village et celle de la chapelle Notre Dame de la Roure, toutes les heures entre 8h et 20h. Au conseil municipal, nous avons accueilli l'idée avec enthousiasme. Cependant, le côté technique sera à étudier. Nous encourageons les habitants à donner leurs avis (via le site internet ou bien, directement en mairie) et à faire toutes propositions.

Evènement

Dimanche 18 Juillet, les membres de l'association « Taillet à l'affiche » vous invitent à une Assemblée Générale constitutive qui se déroulera à la salle des fêtes de Taillet à 10h30 et se clôturera par un pot de l'amitié offert par l'association. Le but de cette association est l'animation festive du village qui doit être le reflet des aspirations des habitants. Le comité directeur provisoire.

Le Cistell - Calmeilles

Anciens gérants de La Bastide, Charles, Solenne et la petite Lily, vous accueillent du mardi au dimanche de 9h-15h30 / 17h30-22h30 dans leur bistro redécoré. Dès septembre, un menu sera proposé avec une cuisine plus élaborée. Réservation /

information : 0612693229

facebook.com/lecisteil.

Relais de l'Orme - Oms

Romuald et Jean Marc vous accueillent dans leur restaurant/bar avec une cuisine française, midi et soir sauf mercredi de 7h30-15h00 / 18h00-22h00 avec épicerie de 1ère nécessité, dépôt de pain/viennoiseries. Réservation /commande diverse possible : 0952552912 – lerelaisdelorme.fr.

Fournil de Caixas - Oms

Installé à Oms, à l'entrée du village. Fabrication artisanale et biologique de pains au levain, baguettes, pains spéciaux et pains sans gluten cuits au four à bois. Possibilité d'acheter aussi sur place des viennoiseries et biscuits maison. Ouvert tous les matins jusqu'à 10h. Fermé le dimanche.

Info Pratique

Si vous le souhaitez, pour être averti des nouvelles parutions sur le site internet de la commune, merci de communiquer votre email, directement sur le site, via « Contact-Plan » en remplissant vos nom, prénom, email et en objet : « Alerte site internet ».

Contact bulletin information:

bulletin-information@mairie-taillet.com.

TousAntiCovid

La mesure barrière complémentaire

pour me protéger et protéger les autres



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se mouchoir dans un mouchoir à usage unique



Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Eviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, 2 fois par jour



Saluer sans serrer la main et éviter les embrassades



Utiliser TousAntiCovid



#TousAntiCovid

Télécharger l'application

DISPONIBLE SUR



Téléchargez dans





www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid